

M. le Président, distingués délégués,

Il y a un an, une atmosphère de crise pesait lourdement sur cette assemblée. Les difficultés financières de l'Organisation des Nations Unies, qui étaient déjà graves en elles-mêmes, traduisaient des inquiétudes encore plus profondes quant à l'existence même des Nations Unies.

Le Canada - et d'autres amis de l'Organisation - ont lancé du haut de cette tribune des appels à la réforme. Je constate avec satisfaction aujourd'hui que des réformes substantielles ont été engagées. Il convient, à cet égard, de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui assurent le fonctionnement de l'ONU pour cette évolution, qui découle également de la reconnaissance, de la part de la majorité des nations, de ce que la vigueur de l'ONU est essentielle à la paix du monde. Nous sommes particulièrement impressionnés par la détermination des Nations Unies de ne pas limiter l'action de réforme aux organismes installés à New York et de l'étendre aux institutions de l'Organisation oeuvrant dans les domaines économique et social à travers le monde.

Pour sa part, le Canada s'est fait un point d'honneur d'acquitter intégralement et le plus tôt possible sa contribution pour 1987. Il espère que d'autres nations ne tarderont pas à verser leurs contributions mises en recouvrement au titre des exercices actuels et passés. Ceux qui appellent à une réforme interne ont une obligation et une occasion particulières d'encourager ce processus maintenant qu'il s'est engagé. Ce bon exemple renforcerait les pressions sur d'autres puissances dont les contributions sont constamment en souffrance.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, cette réelle réforme interne s'est accompagnée de progrès tangibles à propos d'un grand nombre des grandes questions qui intéressent l'Organisation. Ces progrès ont parfois été accomplis en dehors du cadre multilatéral de l'ONU - c'est le cas, par exemple, de la percée historique relative à un accord de contrôle des armements entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, des pressions constantes contre l'apartheid mises en oeuvre par le Commonwealth et de l'initiative de paix lancée par les cinq présidents de l'Amérique centrale. Mais dans nombre d'autres cas, c'est ici même que le mouvement du monde vers l'avant s'est amorcé. Il convient d'énumérer ces exemples.

En ce qui concerne la guerre qui se poursuit entre l'Iran et l'Iraq, la résolution 598 du Conseil de sécurité témoigne d'une volonté politique unanime au sein du Conseil, ce que nous saluons. La patience et la persévérance dont le